la cgt des LILAS

Fonction publique : urgence salaires !

La hausse des prix atteint 4,9% sur 2023. Sous l'effet de l'inflation, nos salaires reculent, et remplir le réfrigérateur, payer ses factures ou partir en vacances devient de plus en plus difficile. Pire, 8 millions de personnes, soit un quart des travailleurs et des travailleuses, sont aujourd'hui précaires. Macron et Attal nous parlent de rémunérations et de carrières au mérite, c'est-à-dire à la tête du client. Ils veulent individualiser, diviser, différencier pour mieux privatiser. Les profiteurs du CAC 40 s'enrichissent et l'immense majorité de la population n'en peut plus.

Le point d'indice à 6€ parce que nous le méritons !

Pour rattraper la perte de pouvoir d'achat que nous avons subie, il est urgent que le point d'indice soit porté à 6 €. Cette mesure de justice profiterait à tous les agent.es publics fonctionnaires et non-titulaires. Et cet argent serait réinjecté dans l'économie du pays, tandis que le surplus de cotisations généré réalimenterait les régimes de sécurité sociale et de retraite.

Le point à 6 euros, ça veut dire :	Indice majoré	Traitement brut actuel	Avec le point à 6 €
Pour un Adjoint Technique au 1er échelon	366	1 801,74 €	2 196,00 €
Pour un Adjoint Administratif principal (2e cl.) au 5ème échelon	374	1 841,12 €	2 244,00 €
Pour une ATSEM principale (1e cl.) au 6ème échelon	408	2 008,49 €	2 448,00 €
Pour un Agent de Maîtrise au 10ème échelon	421	2 072,49 €	2 526,00 €
Pour une Auxiliaire de Puériculture au 8ème échelon	444	2 185,71 €	2 664,00 €
Pour un Rédacteur principal (2e cl.) au 8ème échelon	457	2 249,71 €	2 742,00 €

Une grille revalorisée

Nous revendiquons :

Niveaux de qualification		Situation actuelle			Proposition de refonte	
Grille	Réf diplômes	IM	Traitement brut	Écart	Traitement brut	Écart
C1	Sans	366	1 801,74 €	1	2 200 €	1
C2	CAP-BEP	367	1 806,66 €	1	2 600 €	1,2
B1	BAC	373	1 836,20 €	1,02	3 000 €	1,4
B2	BAC+2	376	1 850,97 €	1,03	3 500 €	1,6
A1	BAC+3	395	1 944,50 €	1,08	4 000 €	1,8
A2	BAC+5	466	2 294,02 €	1,27	4 400 €	2,0
A3	BAC+8				5 000 €	2,3

Les prix augmentent, comme la colère...

ET NOS SALAIRES ?

On se mobilise aussi au lilas pour réclamer une augmentation de salaire. Parce qu'on ne veut plus avoir à choisir entre manger et partir en vacances alors que le gouvernement n'hésite pas à distribuer les fonds publics aux grosses entreprises et aux milliardaires !

Pour que notre pouvoir d'achat augmente durablement, seule l'augmentation du point d'indice compte !

La majorité des primes sont soumises aux arbitrages des employeurs comme la prime au mérite qui sera délivrée à la tête du client !
Nous sommes pour l'intégration des primes dans le traitement indiciaire pour le calcul de base de la retraite !

2024 ne peut pas être une année blanche pour les rémunérations des agents publics confrontés à la stagnation de leurs salaires depuis de nombreuses années et à réalité des pertes de pouvoir d'achat face à l'inflation.

Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, rejoignez-nous :

Le mardi 19 mars

Rassemblement 12h30 – devant la Mairie

Tout augmente sauf les salaires !

électricité **+8%** prévue en février	gaz **+15,8%** depuis 2019	carburant **+16%** depuis le début de l'année
alimentation **+10%** pour le sucre	**+23%** pour les pâtes	et entre **9 et 15%** sur la charcuterie, les fruits, et légumes, les produits laitiers et même le pain

Selon une étude de l'association Action Tank « Entreprise et Pauvreté », basée sur les données de l'Insee, un ménage modeste aux dépenses moyennes subit a minima un surcoût annuel de 1 500 €.